

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Il s'agit d'un rapport habituel à cette période de l'année sur le financement, conformément à la loi des écoles privées, il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière.

M. LAFOND Luc : La morale laïque, dernière invention des socialistes !

Le Ministre de l'éducation a annoncé, au mois d'avril, que les élèves de primaire, notamment, auraient un cours de morale laïque à raison d'au moins une heure par semaine. Ce qui ne manque pas de soulever des questions.

M. LE MAIRE : Monsieur Lafond, si vous voulez faire des débats nationaux, je vous rappelle qu'il y a une Assemblée nationale. Là, nous essayons de nous positionner sur des débats municipaux. Après, je vous laisse dire ce que vous voulez mais ce sera sans cesse ce que nous dirons parce que nous demandons aux Lyonnais de juger l'action du Conseil municipal sur des dossiers que nous leur présentons.

M. LAFOND Luc : Qu'est-ce que la morale laïque par rapport à la morale tout court ? Respecter les autres, ses idées, sa religion, savoir vivre en société, tout cela s'appelle le respect et toute personne bien éduquée applique ces règles de vie en communauté, acquises dans la famille ou à défaut à l'école. Alors inutile de parler de « laïque » à ce qui s'appelle tout simplement la morale.

Qui peut penser que l'on puisse inculquer cette morale à l'école par le biais de la note et du bachotage ? Et à l'école, qui va prendre en charge cet enseignement ? Qu'apportera-t-il de plus par rapport à la pédagogie quotidienne dispensée par nos enseignants ? Va-t-il s'ajouter à des programmes déjà chargés ? N'y a-t-il pas d'autres priorités pour l'école, comme l'apprentissage de la lecture ? Songez que, dans ce domaine, la France, le pays d'Hugo et de Zola, est en bas du classement des pays développés et européens, loin derrière la moyenne.

Si pour l'instant cette « morale laïque » est une coquille vide, le Ministre a fait un effet d'annonce qui peut présager un risque de dérive idéologique et d'endoctrinement, venant d'un gouvernement qui ne souhaite pas respecter les droits élémentaires et naturels d'un enfant d'avoir un père et une mère, il y a de quoi faire frémir d'inquiétude !

(Protestations.)

M. LE MAIRE : C'est fait pour, alors ne réagissez pas. Est-ce qu'on peut rester calme ?

M. LAFOND Luc : Nous disons halte au politiquement correct et stop au bourrage de crâne tendancieux. Nous vous demandons aussi quelle est votre position ?

M. LE MAIRE : Simplement, deux mots. Si M. Lafond ne voit pas pourquoi il y a besoin de morale dans la société, il m'inquiète. Et s'il veut ma définition de la laïcité, j'ai fait une intervention que je trouve assez bien devant le synode protestant ce week-end, je me permettrai de vous la faire passer.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mmes Legay et Chichereau-Dinguirard se sont abstenues.)

(Adopté.)